



Epicerie de la Circulade

Lundi : 7H30 - 12H30
Du Mardi au Samedi : 7H30 - 12H30 / 16H-19H30
Dimanche : 7H30-13H

Relais Colis, UPS, Relais Wish
Livraisons et retours possibles.

☎ 09.51.95.86.52

Collecte des déchets

Rappel des jours de collecte

Déchets résiduels (bac noir)
Mercredi

Déchets recyclable (bac bleu)
Jeudi

Les bacs doivent être sortis
la veille au soir et rentrés
après ramassage.



Décembre 2021



**BIEN VIVRE À
AIGREMONT**

Bulletin Municipal



ASSOCIATION GARDOISE D'ASSISTANCE AUX SINISTRÉS DES SECHERESSES

DÉMARCHE POUR UNE DEMANDE DE CATASTROPHE NATURELLE SECHERESSE POUR L'ANNÉE 2021

Vous avez constaté des fissures ou une aggravation de vos fissures sur votre habitation, vous devez donc déposer une déclaration de sinistre auprès de votre mairie début 2022 (date butoir 30 juin 2022) pour que soit enclenchée une procédure de demande de reconnaissance en l'état de Catastrophe Naturelle Sécheresse pour l'année 2021 Cette démarche individuelle est indispensable (lettre disponible à l'Association AGASS sur demande).



Les réserves sont faibles et l'état des stocks très préoccupant.

Prochaines collectes à proximité :

- Nîmes Novotel ATRIA : 10/01/2022 de 12h à 18h
- Foyer de Quissac : 12/01/2022 de 14h30 à 19h30
- Foyer de Saint-Chaptes : 21/01/2022 de 14h à 19h30
- Alès Espace Cazot : 31/01/2022 de 12h30 à 18h



L'équipe municipale s'est mobilisée pour décorer certains espaces communaux en cette période de fête.



Escroquerie faux mails police/gendarmerie

Depuis l'été 2020, la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr a identifié de nombreuses campagnes de messages d'escroquerie qui usurpent l'identité de la gendarmerie nationale. Connaissant un regain depuis plusieurs semaines, ces courriels frauduleux accusent les destinataires d'actes pédocriminels et de pédopornographie et les informent de prétendues poursuites à leur encontre. En cas de réception de ce type de mails, ne pas y répondre ni cliquer sur les liens présents dans le message.

Signalez le message à la plateforme [signalspam](http://signalspam.fr) :
www.signal-spam.fr

L'ÉDITO

Le virus de la COVID-19 a encore frappé en 2021, perturbant la vie de chacun d'entre-nous, éprouvant sanitaire, économiquement et psychologiquement tout le monde.

Dans cette période habituellement festive, nous sommes à nouveau rattrapés par un nouveau variant.

J'ai une pensée bienveillante pour celles et ceux qui sont seuls, souffrants, en difficulté, ainsi que pour les familles qui ont eu le malheur de perdre un être cher.

Nos associations ont elles aussi subi les affres de cette trop longue crise sanitaire, impactant fortement leurs activités, les contraignant même à annuler certaines manifestations.

Par mesure de précaution, le conseil municipal a décidé d'annuler une nouvelle fois la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, car nous ne sommes pas convaincus de l'amélioration de la situation d'ici la fin janvier.

En revanche, le repas des aînés pouvant être décalé, nous avons pris la décision de le reporter à une période plus propice aux agapes.

Nous souhaitons ainsi permettre aux uns et aux autres de partager un moment d'échange et de convivialité en sortie d'hiver.

Bien entendu, des colis seront confectionnés par vos élu(e)s pour les personnes les plus âgées, ou les malades qui ne pourraient pas y participer.

Heureusement, tout n'a pas été sombre durant l'année écoulée.

Des parents ont eu la joie d'accueillir un nouveau-né au sein de leur foyer.

Des couples ont uni leurs destins.

Certaines festivités ont pu être organisées.

Ces événements importants pour la commune, nous emplissent de joie et nous rappellent qu'il fait bon vivre à AIGREMONT.

Je remercie l'équipe municipale et l'ensemble du personnel qui une fois encore ont su s'adapter aux circonstances, pour œuvrer au service de la commune et des administrés.

J'exprime toute ma gratitude et celle du conseil municipal à Françoise LAURENT-PERRIGOT Présidente et Olivier GAILLARD Vice-président nos deux Conseillers départementaux du canton de Quissac, à tous les Présidents d'intercommunalités, leurs exécutifs et leurs personnels, (Communauté de communes du Piémont Cévenol, Syndicat Mixte d'Electricité du Gard, Syndicat d'Adduction d'eau Potable de Domessargues – Saint-Théodorit, Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique de Maruéjols-lès-Gardon) pour leur aide précieuse, à toutes les entreprises qui sont intervenues sur le territoire communal, aux services de la trésorerie de Quissac, au groupement de gendarmerie de Vézénobres, aux sapeurs-pompiers de Lédignan, aux enseignants et bien entendu à nos épiciers Patricia et Claude pour leur investissement et l'attractivité des services proposés aux Aigremontoises et Aigremontois. Restons vigilants et prudents en attendant des jours meilleurs.

Bonnes fêtes à toutes et tous.

Gilles Trinquier

Décembre
2021



Mairie d'Aigremont
3 Rue de l'école, 30350 AIGREMONT
Directeur de la publication: Gilles TRINQUIER
Rédaction PAO et impression: Commission Communication
www.aigremont-gard.fr



CÉRÉMONIES & FESTIVITÉS

Fête Nationale

La célébration de la fête nationale fut l'occasion de retrouvailles après 16 mois de restrictions sanitaires particulièrement difficiles, désagréables, voire même étranges. Aucune manifestation municipale ni associative n'ayant pu être organisée. De mémoire, cela faisait bien longtemps que les Aigremontois de toutes générations ne s'étaient retrouvés aussi nombreux pour partager ce moment festif d'échanges et de convivialité.



100 ans Paul PONS



Monsieur Paul Pons a fêté ses 100 Ans en compagnie ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Né à Aigremont le 9 septembre 1921, où il vit encore aujourd'hui en parfaite autonomie, bon pied, bon œil, serein et doté d'une excellente mémoire, il a évoqué les bouleversements de société et les événements locaux, nationaux et mondiaux des dix décennies de sa longue vie pour le plaisir de tous.



Remise des prix "Maisons fleuries"

Samedi 2 octobre, le Maire, entouré des membres du jury : Mmes Françoise Assenat-Szostak, Virginie Lavocat-Demdoum, Bernadette Rabier, Stéphanie Zabar, Mr Vincent Blot et d'une partie de son conseil municipal, a remis les prix du concours des maisons fleuries. Le premier prix a été attribué à Mr et Mme Blondel qui ont reçu un Pennisetum et une Agapanthe. Les autres lauréats Mme Fontaine, Mr et Mme Stevens, Mr Gustaella, Mr Aventurier, Mr et Mme Rouillon ont quant à eux reçu une Agapanthe.



Cérémonie du 11 Novembre

La population d'Aigremont s'est rassemblée devant le monument aux morts pour commémorer le 103ème anniversaire de l'Armistice de 1918. Après le traditionnel discours et le dépôt de gerbe, tout le monde s'est retrouvé autour d'un vin d'honneur.



Noël des enfants

Samedi 11 Décembre les enfants et leurs parents ont été conviés à assister au spectacle "Le Noël du petit Marcel" qui a enchanté petits et grands. Après la visite du père-noël, des gouters individuels ont été offerts aux enfants.



INFORMATIONS

Inscriptions scolaires en Mairie

À compter du mois de février

Liste des pièces à fournir

- Livret de famille,
- Carnet de santé,
- Justificatif de domicile,
- Jugement de garde le cas échéant.



Agenda des Associations

5 Février	Manifestation AFA
2 Avril	AFA Journée taurine
30 Avril	Giboyeuse Repas de chasse
13-14 et 15 Mai	AFA - Fête votive
21-22 Mai	Giboyeuse Ball Trapp



Pour la 35ème édition du Téléthon, Richard Clément pilier de l'organisation du Téléthon depuis de nombreuses années a souhaité que les associations du village prennent le relais tout en leur assurant son soutien actif. Elles se sont rassemblées pour proposer diverses manifestations : marche de l'espoir, match de football intergénérationnel, concours de pétanque, belotte, karaoké, zumba, loterie, véhicules anciens, repas, petit déjeuner campagnard... La mobilisation de chacun a permis de collecter 3350€ au profit de l'AFM Téléthon. Un grand merci aux associations la Giboyeuse, O'loisirs Aigremontois, Les Grémounins, l'Association des Festivités Aigremontoises, Lou Clu, à l'épicerie de la Circulade, à Mr Max Bertagna, à l'Association des Vieilles Bielles Gardoises, aux bénévoles et aux généreux donateurs.



État Civil

Naissances

Léon CASTANET né le 01/04/2021
Victor MARTIN né le 07/07/2021
Charlotte SAMAIN née le 12/10/2021
Nina PÉRÉ-CAMP née le 25/10/2021
Paloma BILLANGE née le 15/11/2021

Mariages

Sylvain FUSCO et Isabelle DULAC
le 13/03/2021
Mohamed OUHRI et Carine BALMELLE
le 15/05/2021
Thierry CARRERAS et Khadra BELATRACHE
le 06/11/2021

Décès

Françoise MARCHETTI née RAUZA le 03/01/2021
Violette DARDON née ACCASSARD le 15/01/2021
Alain JEANNIN le 08/02/2021
Monique IBERT née LACROIX le 14/04/2021
Claude DARDON le 14/04/2021
Colette FLOUTIER née PERRIER le 13/05/2021
Clémence EMME DE PORT née GARRIGUES
le 21/09/2021
Danielle PRUVOST née SONNEX le 04/12/2021
Georgette AUDUREAU née LACOU le 05/12/2021

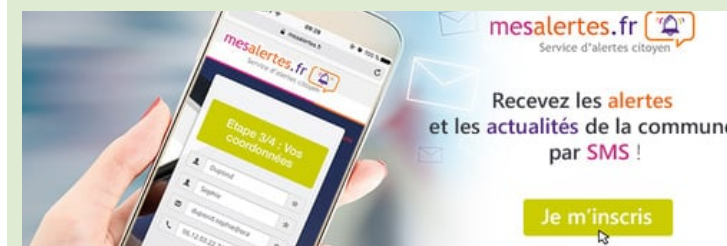


Contact Mairie

Pour plus de sécurité, votre mairie change d'adresses mails.

Désormais pour nous contacter :
accueil.mairie@aigremont-gard.fr
ou pour le service urbanisme :
urbanisme@aigremont-gard.fr

Mairie d'Aigremont
3 Rue de l'École – 30350 AIGREMONT
Tél : 04.66.83.00.80



Vous êtes déjà plus d'une centaine à vous être inscrits sur mesalertes.fr et à profiter de notre actualité. Rejoignez-nous, l'inscription est gratuite et anonyme.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

NOVEMBRE 2021 SUITE

Travaux Montée des chasseurs / Choix entreprise :

A l'issue de la consultation, le Conseil Municipal a retenu l'offre de l'entreprise Lautier Moussac qui est la plus avantageuse et présentant les garanties techniques suffisantes pour réaliser l'exécution des travaux.

Marché à bons de commande / Voirie communale :

A l'issue de la consultation, le Conseil Municipal a choisi l'offre de l'entreprise Lautier Moussac en groupement avec l'entreprise SGTP qui est économiquement la plus avantageuse et présente les garanties techniques suffisantes pour l'exécution des travaux.

DECEMBRE 2021

Décisions modificatives Comptabilité MI4 :

Ajustements comptables de fin d'exercice votés à l'unanimité.

Position du conseil municipal sur le projet éolien Total Energie – Commune de Moulézan :

Le conseil municipal, décide à l'unanimité de se prononcer contre le projet éolien Total Energie sur le territoire de Moulézan et charge Monsieur le Maire de signer la pétition s'opposant à ce projet au nom du conseil municipal.

FOYER : tarifs et conditions :

Modification pour les extérieurs et non contribuables sur la commune : 500 € + caution 1 500€.

URBANISME : saisine par voie électronique :

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'approuver l'avenant n°2 à la convention pour l'instruction technique des autorisations d'urbanisme et actes relatifs à l'occupation des sols par saisine par voie électronique.



URBANISME : A compter du 1er Janvier 2022, votre mairie sera prête à recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide via le portail mis à la disposition par la Communauté de Communes du Piémont Cévenol IDE'AU.

RELAIS EMPLOI : INFORMER - CONSEILLER - ORIENTER

Il a pour but de faciliter l'accès aux services d'utilité générale dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la création d'activité et du projet professionnel. Il a également pour mission de proposer un accueil de proximité pour l'accès aux droits (ex : demande de RSA). Accessible à tous, y compris aux entreprises en situation de recrutement. Trois lieux pour vous accueillir sur RDV : Lundi - Mercredi et Jeudi à Saint-Hippolyte-du-fort (04.66.77.65.57), Mardi à Sauve (04.66.77.03.14), Lundi - Mercredi matin et Vendredi à Quissac (04.66.93.30.16).

CONSEILLER NUMERIQUE : Débutants ou utilisateurs, vous souhaitez approfondir vos connaissances en informatique, le conseiller numérique est là pour vous. En ateliers collectifs (4 personnes) ou individuels, contactez Michaël au 07.87.04.92.97 ou rapprochez-vous de votre mairie. Les cours auront lieu sur Aigremont et le matériel est fourni (ordinateur, smartphone ou tablette suivant le besoin).

RÉALISATIONS

Climatisation réversible école



En raison des dernières périodes caniculaires et du coût croissant de fourniture d'énergie, la municipalité a revu le chauffage du bâtiment scolaire en réalisant la mise en place d'un système de pompe à chaleur réversible.

Chaque salle a été équipée indépendamment pour permettre une meilleure régulation.

Cette installation réalisée par la Sté CLIM'ELEC dont le gérant, Mr Campos, réside sur la Commune, permettra de réduire les consommations énergétiques avec un confort supplémentaire pour nos élèves en période estivale.

Mur du cimetière

Le mur du vieux cimetière côté sud était très endommagé et a dû être démolit et reconstruit.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Jean Paul BOULOUIS et fils.

Ceux-ci ont été exécutés dans de bonnes conditions et rapidité d'exécution grâce à l'autorisation d'accès par le terrain de Mme SOULAS.

D'autres travaux suivront afin de maintenir ce lieu en état.



Aménagement sécuritaire

Antignargues Grand rue :

Des barrières ont été posées pour pallier au stationnement abusif et le sens unique de circulation a été inversé à la demande des riverains.

Panneaux routiers :

Plusieurs panneaux de signalisation ont été installés et/ou remplacés sur la commune.

Acquisition d'une plaque vibrante

Pour faciliter les travaux de voirie du service technique et pouvoir assumer la totalité de leurs tâches en matière de réfection de voirie, il a été acheté une plaque vibrante pour permettre le compactage des agrégats.



ELECTIONS

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 Avril 2022.

Pour vous inscrire sur les listes électorales, deux possibilités :

- ➔ sur internet : service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- ➔ en mairie : munissez-vous du formulaire CERFA 12669-02, d'un justificatif d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Date limite d'inscription : vendredi 4 mars 2022.

Les cartes d'électeurs vous seront adressées début avril dans vos boîtes aux lettres.

Pour vérifier si vous êtes inscrits, rendez-vous sur :
service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Suivront les élections législatives les dimanches 12 et 19 Juin 2022
(date limite d'inscription : vendredi 6 mai)

En cas d'impossibilité ou d'absence, vous avez la possibilité de donner **procuration** à une personne inscrite sur la même liste électorale que vous, en vous rendant directement à la gendarmerie de votre choix, muni du cerfa 14952*01. Vous pouvez également faire la pré-demande sur service-public.fr/particuliers/vosdroits/R58939 mais dans tous les cas, il faut se rendre dans un commissariat ou une gendarmerie avec un justificatif d'identité et l'email de confirmation de dépôt de demande.



Le bureau de vote et l'affichage électoral sont transférés au foyer F. PERRIGOT, Rue du 11 Novembre 1918 suivant arrêté préfectoral en date du 31 Août 2021.



PROJETS EN COURS

Montée de Chasseurs

L'entreprise Lautier Moussac a été retenue pour les travaux d'aménagement et de réfection de la voirie. Ces travaux débuteront en début d'année sous la maîtrise d'œuvre d'Amèvia Ingénierie. Nous remercions par avance les riverains pour leur patience et leur compréhension pendant la durée du chantier.



Aménagement sécuritaire voirie de la D8 entre le Hameau de Fontanès et le Mas des Faussets



La route Départementale 8 (Route de Sauve) entre le Mas de Fontanès et le Mas des Faussets se caractérise comme « traversée d'agglomération » de la commune d'Aigremont. Sa configuration actuelle n'est pas sécurisée pour les piétons. Pour y remédier, le bureau d'études INECO a été missionné pour un projet d'aménagement urbain et de sécurisation des déplacements doux.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SEPTEMBRE 2021

Changement de délégués pour siéger au SIRP :

Titulaires Mesdames Françoise ASSENAT-SZOSTACK et Virginie LAVOCAT-DEMDOUM
Suppléantes Mesdames Stéphanie ZABAR et Bernadette RABIER

FPIC 2021 Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le fonctionnement du fonds national de péréquation intercommunal et communal concernant les prélèvements et reversements. Il explique les modalités du FPIC et notamment les 3 modes de répartition. Le montant alloué à la commune d'Aigremont s'élève à 15 402 €.

Urbanisme – Délégation de signature :

A l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur Laurent COURET adjoint à l'urbanisme à signer les autorisations d'urbanisme.

Création et classement voirie – Mise à jour du tableau de classement des voies communales :

Le conseil municipal décide à l'unanimité que l'accès aux hangars municipaux et terrains environnants devient une voie de desserte qui sera dénommée « Impasse Lauriole » et classée au tableau des voies communales.

OCTOBRE 2021

Cession de terrain à la commune :

Dans le cadre de la constructibilité en plusieurs lots du terrain cadastré AN 65, la propriétaire Madame Renée MAURIN-SOULIER propose de céder à la commune une bande de terrain en bordure de la rue du Parc à Antignargues pour la création d'une contre-allée sécuritaire.

Urbanisme- Délégation de signature :

A l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur Laurent COURET adjoint à l'urbanisme à signer les autorisations d'urbanisme.

Groupement d'achats d'énergies (électricité et gaz) :

Le conseil municipal a décidé d'adhérer au groupement d'achats d'énergies proposé par le SMEG et piloté par HERAULT ENERGIES.

NOVEMBRE 2021

France relance / Demandes de subvention :

Dans le cadre de la transformation numérique des collectivités, le conseil municipal décide de déposer les dossiers de demande de subvention sur le programme France Relance.

SMEG / Renforcement électrique Mas Blanc :

Le conseil municipal valide la proposition du SMEG concernant le renforcement électrique du Mas Blanc en aérien. Montant de l'opération : 47 967.94€ HT dont 0.00€ de participation communale.